



Si venerit...

Dans les vieux livres de criminologie, rapportant souvent des cas extrêmes, particulièrement scabreux, il était d'usage d'exprimer en latin les passages obscènes, de peur qu'ils ne viennent à troubler les chastes yeux des jeunes gens qui d'aventure auraient feuilleté le volume. Précaution bien inutile aujourd'hui sur le FB néo-réformé, puisque les jeunes qui y vont encore parlent couramment le latin scholastique 😊, après avoir été exposés durant des années à des milliers de panneaux érudits tels que : *unguibus et rostro, ad fontes, asinum frico, asinat fricatur* etc. etc. Ils vous traduisent donc immédiatement la citation par : « **S'il vient, pour autant que vaille mon autorité, je ne laisserai jamais repartir vivant.** »

S'il vient... mais où? A Genève, bien sûr. S'il vient... mais qui? Malheureusement pour lui, il est venu, et John

Calvin ne l'a pas laissé repartir vivant.

John VIÉNNOT (1859-1933) a été longtemps pasteur à l'Oratoire du Louvre, et professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie protestante de Paris. Il a laissé une intéressante *Histoire du protestantisme français* en deux volumes. Pour la petite histoire, bien que complètement français ses parents l'avaient appelé John en hommage à John Darby, que son père connaissait bien. Dans sa leçon d'ouverture à la Faculté de Paris John Viénot disait en 1910 :

...J'avoue pour ma part que je ne puis ajouter en toute conscience : « ce fut d'ailleurs l'erreur de son temps. » Cela n'est pas une excuse, parce que Calvin aurait dû dépasser son temps et se joindre aux nobles esprits qui, déjà, ne voulaient plus considérer l'erreur comme un crime. En outre, il n'est pas absolument exact de dire que l'erreur de Calvin fut celle de son temps. L'erreur des majorités, oui, mais non pas l'erreur de tous. Déjà au xvi^e siècle il y a dans les milieux protestants des chrétiens qui sont, avant tout, des *évangéliques*. La Réforme leur a rendu l'Évangile, et ils s'en contentent. Ils se méfient instinctivement des systèmes qu'en tirent les uns ou les autres. Ils ont vu de bonne heure les inconvénients des théories impérieuses, tranchées, et des subtilités qui séparent, divisent, troublent quand on aurait déjà tant à faire à honorer Dieu et à aimer ses frères ! Ils ont senti de même la distance qui sépare Moïse de Jésus-Christ, l'Ancien Testament du Nouveau, et c'est l'esprit de Jésus lui-même qui leur inspire une répugnance invincible pour les sévérités, les condamnations, les supplices avec lesquels Calvin prétendra faire respecter l'honneur de Dieu.

...Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est qu'il y eut, dès le xvi^e siècle, dans les milieux protestants, toute une opinion publique tolérante et charitable qui essaya à maintes reprises de faire entendre sa voix à Calvin. Donnons ici quelques exemples de faits ou trop peu connus ou même ignorés. Lorsque le Conseil de Genève consulta les Églises Suisses sur le traitement qu'il convenait de réserver à Bolsec qui avait attaqué ouvertement à Genève le dogme de la prédestination, les ministres de Berne firent la réponse suivante : « Nous estimons qu'il faut bien regarder et regarder encore à ne pas statuer trop sévèrement à l'égard de ceux qui errent, de peur qu'en voulant affirmer avec trop de zèle la pureté des dogmes, on ne manque à la règle qui est l'esprit de Christ, c'est-à-dire à la charité fraternelle ; c'est par elle que nous sommes réputés disciples du Christ et, en inclinant du côté rigoureux nous la transgressons. »

... Le 21 septembre 1553, Toussain écrivait à Farel avec lequel il était en relations amicales depuis près de 30 ans : « On m'apprend de Bâle, qu'un Espagnol a été jeté dans les fers à Genève pour cause de religion et que sa vie même est en danger. Est-ce vrai ? *Je ne pense pas que nous puissions poursuivre à mort qui que ce soit pour motif de religion*, à moins qu'il ne s'y ajoute une sédition ou d'autres graves raisons de faire intervenir le magistrat. » Un jeune collègue de Toussain à Montbéliard, Gérard Guillemain, un vieux pasteur des environs, Jacques Gète et beaucoup d'autres, Claude Morlet, ministre à Glay, Gastard, ministre à Blamont étaient de cet avis. L'erreur de Calvin n'était donc pas autant que le dit le monument élevé à Champel, l'erreur de son siècle, c'était aussi l'erreur de son système.